

Le grand retour de l'Algérie sur la scène internationale

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Ferhat Ait Ali Brahim en visite dans la wilaya
«L'investissement à Tizi Ouzou doit être dirigé vers des start-up et des PME»

Page 3

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5191 - Mercredi 7 octobre 2020 - Prix : 10 DA

Le Pr Nibouche souligne l'inquiétant retour des maladies transmissibles

Plaidoyer pour la création d'une police sanitaire

Page 3

La victoire quoi qu'il en coûte

Par Mohamed Habili

A moins d'un mois et demi de la présidentielle du 3 novembre, l'écart dans les sondages entre Donald Trump et Joe Biden, bien qu'encore favorable à celui-ci, tend néanmoins à se rétrécir. De 10 % qu'il était voilà trois mois et plus, la hauteur même à laquelle il se situait en 2016 à l'avantage de Hillary Clinton, ce qui semblait à ce moment mettre cette dernière à l'abri de toute mauvaise surprise ultérieure, il est tombé dernièrement à près de 6 %, ce qui n'est pas de nature à rassurer les opposants à Trump. Le précédent de 2016, qui a vu quelqu'un de super favori perdre à la fin, tout en remportant et même largement le vote populaire, fait qu'aujourd'hui la confiance dans la valeur prédictive des sondages est fortement ébranlée. On continue d'en faire moins pour suivre l'état de l'opinion et son évolution que parce que telle est l'habitude et qu'il n'a pas moyen de faire autrement. Mais il ne semble pas qu'il y ait grand monde désormais pour y ajouter foi. On se demande même parfois, au vu de certains commentaires, si pour être dans le vrai il ne faudrait pas plutôt les renverser, prendre tout simplement leur contrepied. Désignent-ils quelqu'un comme le futur vainqueur ? Alors c'est que c'est lui qui va perdre. A ce jeu de qui perd gagne, s'y perdre est garanti.

Suite en page 3

Révision de la Constitution

Coup de starter aujourd'hui de la campagne référendaire



Ph/D. R.

C'est le coup de starter aujourd'hui de la campagne référendaire sur le projet d'amendement de la Constitution, soumis à référendum populaire le 1^{er} novembre. [Page 2](#)

Emigration clandestine

Plusieurs passeurs de «harraga» arrêtés

Page 16

Tribunal criminel

La première mouture du projet de réforme «fin prête»

Page 2

Révision de la Constitution

Coup de starter aujourd'hui de la campagne référendaire

■ C'est le coup de starter aujourd'hui de la campagne référendaire sur le projet d'amendement de la Constitution, soumis à référendum populaire le 1^{er} novembre.

Par Meriem Benchaouia

Sous le slogan «Novembre 1954 : la libération, Novembre 2020 : le changement», cette campagne pour laquelle toutes les conditions de «transparence et d'impartialité» ont été réunies, sera marquée par des actions de sensibilisation sur l'importance de cette consultation populaire devant jeter les bases d'un «Etat moderne au service du citoyen». L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a annoncé, le 28 septembre dernier, le lancement, le 7 octobre, d'une campagne de sensibilisation en prévision du référendum sur l'amendement de la Constitution et publié un arrêté fixant les règles de la campagne référendaire, en application de la loi organique relative au régime électoral. Ces règles disposent, notamment, que la campagne sera animée par le staff gouvernemental, les partis politiques disposant d'un groupe parlementaire au niveau des deux chambres du Parlement ou de 10 sièges au sein des deux chambres du Parlement, ou des sièges au sein des Assemblées populaires locales dans au moins 25 wilayas. Sont également habilités à animer la campagne référendaire, les associations nationales jouissant d'une représentation effective au moins au niveau de 25 wilayas et les personnalités politiques. Le temps de parole réservé aux intervenants dans les médias audiovisuels publics a été défini par l'Anie, en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audio-visuel (Arav). La campagne référendaire peut être menée, aussi, par voie d'affichage, de distribution de dépliants, de correspondances et de tous les moyens écrits ou électroniques. A l'étranger, l'affichage se fait aux sièges des représentations

diplomatiques et consulaires. L'opération de sensibilisation et la campagne référendaire, qu'il s'agisse de médias audiovisuels ou par affichage, les moyens écrits ou électroniques, sont soumis à une habilitation préalable de l'Anie étant chargée exclusivement de la préparation, l'organisation, la gestion et la supervision des élections et des référendums. A ce titre, «tous les intervenants de la campagne référendaire sont tenus de respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur». Le président de l'Anie, Mohamed Charfi, a indiqué, lundi dernier, que les moyens matériels et logistiques nécessaires ont été mobilisés pour que le référendum se déroule «dans la sérénité et la régularité». Charfi a précisé qu'un réseau de visioconférence a été mis en place à cette occasion et permettra une «plus grande réactivité et une prise en charge immédiate à d'éventuels problèmes qui peuvent se poser le jour du scrutin». Il a souligné que les créneaux d'expression «seront ouverts à ceux qui sont pour et à ceux qui sont contre le projet d'amendement de la Constitution», affirmant que cette démarche «reflète la nouvelle dynamique entamée depuis l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 pour la consécration de l'Algérie nouvelle qui est déjà en marche». Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, avait signé le 15 septembre le décret portant convocation du corps électoral pour le référendum sur l'amendement de la Constitution, honorant ainsi l'un de ses principaux engagements politiques. Le même décret présidentiel a fixé la date de la révision exceptionnelle des listes électorales au 20 septembre pour une durée de huit jours. Le président de l'Anie a indiqué récemment que le corps électoral compte actuellement



PHD. R.

24 111 081 électeurs, estimant qu'il enregistrera, après révision, entre 500 000 et 600 000 nouveaux inscrits, ajoutant que le nombre de citoyens enregistrés via la plate-forme numérique a atteint 58 628 inscrits, alors que 33 280 autres ont été radiés des listes électorales. Le projet de l'amendement de la Constitution, élaboré par un groupe d'experts en droit constitutionnel, sur la base de 5 018 propositions d'amendement émanant de différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques, a été adopté le 6 septembre en Conseil des ministres, avant de recevoir l'approbation des deux chambres du Parlement, successivement les 10 et 12 du même mois. Lors de ce Conseil des ministres, le chef de l'Etat a affirmé que le projet d'amendement constitutionnel «s'inscrit en droite ligne des exigences de l'édification de l'Etat moderne et répond aux revendications du Hirak populaire authentique béni», soulignant avoir veillé à ce que la Constitution, dans sa nouvelle mouture, soit «le plus largement consensuelle», en dépit des entraves imposées par la crise

sanitaire du Covid-19. Elu le 12 décembre 2019 à la magistrature suprême, le Président Tebboune avait indiqué, lors de sa prestation de serment, que les principaux contours de l'amendement de la Constitution, pour laquelle il s'était engagé durant la campagne électorale, porteront sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du président de la République, pour prévenir les dérives autocratiques, et la séparation et l'équilibre des pouvoirs. Le projet d'amendement de la Constitution comprend six axes. Il s'agit des «droits fondamentaux et libertés publiques», du «renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs»,

de «l'indépendance de la justice», de «la Cour constitutionnelle», de la «transparence, prévention et lutte contre la corruption» et de «l'Autorité nationale indépendante des élections». Dans un message adressé lundi aux participants à un colloque sur les grands axes de l'amendement constitutionnel, le Président Tebboune a affirmé que le référendum sera suivi d'une révision du code électoral devant assurer «les garanties de régularité des élections pour la préservation de la volonté populaire, la suppression du système de quotas pour une égalité des chances, tant en termes de candidature que de vote, et l'émergence d'une nouvelle génération d'élus sur la scène politique». M. B.

129 nouveaux cas et 5 morts en 24 heures

Virus : le reflux continue

L'ALGERIE a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, trois cas de moins qu'hier (8), portant à 1 773 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse avec 129 cas, soit cinq cas de moins par rapport à hier (134), pour atteindre au total 52 399 cas confirmés. R. N.

Tribunal criminel

La première mouture du projet de réforme «fin prête»

Le ministère de la Justice a annoncé le parachèvement de l'élaboration de la première mouture du projet de réforme du tribunal criminel, sachant que le groupe de travail chargé de cette mission avait déposé son rapport fin septembre dernier. Le ministère a précisé sur son site officiel que ce rapport, élaboré par un groupe de travail composé de magistrats de la Cour suprême, examine les différentes problématiques soulevées en matière de réforme du tribunal criminel et il en est arrivé à la proposition de la mouture du projet d'amendement des dispositions juridiques afférentes à cette juridiction. Au regard de l'importance de cette question, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a ordonné l'élargissement de la consultation à toutes les juridictions, à la Cour suprême et

au Conseil d'Etat ainsi qu'à l'Union nationale des Ordres des avocats, aux enseignants universitaires et spécialistes des domaines judiciaires et juridiques, et ce, pour contribuer à l'enrichissement de la mouture finale de cet amendement. Se basant sur l'étude comparée, ledit rapport expose les différentes expériences adoptées par d'autres pays en cette matière, de même qu'il comporte une série d'amendements proposés inhérents à la composante et à la compétence du tribunal criminel ainsi qu'à la tenue de ses sessions. Il s'agit également de l'évaluation de l'expérience algérienne dans l'adoption du système des jurys en matière criminelle, en relevant ses avantages et ses inconvénients. «Au regard des inconvénients du système des jurés, il s'avère que le modèle du système

des magistrats professionnels est le plus approprié dans le système juridique pénal algérien». Ainsi, «il convient de renoncer définitivement au système des jurés populaires et de maintenir la composante professionnelle tripartite», ont estimé les auteurs des propositions. Entre autres inconvénients auxquels se sont référés les rédacteurs du rapport, le fait que le juré, à savoir «le juge populaire», n'a pas assez de connaissances en matière de droit procédural et substantiel, notamment les affaires spéciales telles que celles issues de l'utilisation des technologies. Qui plus est, l'intime conviction du juré se construit souvent à partir des informations obtenues en dehors de l'audience, comme il peut subir l'influence rapide des médias ou des rumeurs, ce qui est «aux antipodes des

principes du droit à un procès indépendant et impartial, consacré par la Constitution et les conventions internationales». Ladite proposition tend également à alléger les charges financières supplémentaires relevant des dépenses de la justice pénale, sachant que «le montant des dépenses effectuées lors des sessions criminelles des tribunaux criminels de première instance et des cours d'appel a été estimé à plus de 52 milliards de centimes», selon le même rapport. En outre, intervient la proposition d'abroger l'alinéa 3 de l'article 258 du code de procédure pénale lié à la composante du tribunal criminel de première instance et de la cour d'appel lors du jugement des affaires criminelles liées au terrorisme, à la drogue et à la contrebande. Anis B.

— Le P^r Nibouche souligne l'inquiétant retour des maladies transmissibles —

Plaidoyer pour la création d'une police sanitaire

■ *Paludisme ou encore rougeole ou poliomyélite, sont des maladies transmissibles qui avaient disparu de notre quotidien depuis plusieurs décennies. Pourtant, ces vieilles pathologies sont bel et bien présentes en Algérie, indique le Professeur Nibouche, pour lesquelles il déclare souhaiter se créer un Institut de veille, chargé d'organiser les activités de prévention.*

Par Louisa A. R.

Au total, 17 cas de paludisme importés, dont 16 à El-Menea et 1 cas à Ghardaïa, ont été dépistés auprès d'immigrés clandestins issus de pays subsahariens. Cinq de ces cas ont été confirmés par le laboratoire de référence de l'Institut Pasteur Algérie (IPA) depuis l'apparition de cette pathologie infectieuse et parasitaire au début du mois en cours. Des praticiens de Ghardaïa, outrés par la dégradation environnementale et la prolifération de foyers générateurs des vecteurs de transmission, ont appelé au renforcement de la

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Brahim, en visite dans la wilaya «L'investissement à Tizi

Ouzou doit être dirigé vers des start-up et des PME»

LE MINISTRE de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Brahim, a soutenu, hier, que la wilaya de Tizi-Ouzou devrait s'appuyer sur les start-up et les petites et moyennes entreprises pour développer un tissu industriel et ne pas compter sur des grands projets d'investissements en raison de la rareté du foncier industriel. S'exprimant devant la presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le ministre a insisté sur la nécessité de diriger l'action d'investir dans la région vers des petits projets mais innovants en mettant en avant le fort potentiel humain dont elle dispose.

Le ministre de l'Industrie a affirmé la disponibilité de l'Etat à accompagner les dirigeants de l'ENIEM afin que la situation financière de l'entreprise se redresse et lui permette de reprendre sa place de leader national dans le marché de l'électroménager, tout en invitant ses dirigeants à se pencher sur la question de développement d'autres produits. Ferhat Ait Ali Brahim n'a pas manqué d'alerter quant à l'urgence de se pencher sur la rentabilisation de l'important site foncier qu'occupe le complexe. Le ministre a, dans le même sillage, invité les dirigeants de l'ex-ENEL d'Azazga à diversifier la production via le partenariat. A noter que le ministre a abordé plusieurs sujets relatifs à l'industrie et la feuille de route de son département afin de redémarrer sur de meilleures bases et éviter les erreurs du passé.

Hamid M.



vigilance contre cette endémie, surtout avec les flux migratoires issus de pays subsahariens et la lutte contre les décharges sauvages d'ordures ménagères jonchant la voie publique.

Sur instruction du ministre de la Santé, une enquête épidémiologique et entomologique a été lancée dans la wilaya de Ghardaïa pour déterminer les réservoirs et les vecteurs de cas de paludisme décelés dans la région. Une équipe locale, composée de médecins et techniciens de la santé formés au préalable sur les maladies dites tropicales, a entamé cette enquête pour déterminer l'origine et la chaîne de transmission de cette pathologie, selon le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani. Un dépistage actif et une prospection sur le terrain viennent d'être également lancés pour rechercher éventuellement d'autres cas de malades, des porteurs de parasites et les gîtes d'anophèles dans des localités où une main-d'œuvre

originarie des pays subsahariens, présumée porteuse de parasite, y est employée. Les services de la wilaya ont recommandé à l'ensemble des autorités locales l'organisation de surveillances entomologiques, d'opérations de désinsectisation et de démolition par aspersion intra-domiciliaire ainsi que l'élimination des mares, des fuites d'eau et l'ensemencement des bassins d'eau, des barrages et autres retenues collinaires de Gambusia, une espèce de poisson employée dans le monde pour lutter contre les moustiques.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, le Professeur Djamel Eddine Nibouche, chef du service de cancérologie de l'hôpital Nafissa-Hamoud, à Alger, abonde sur la nécessaire création d'une police sanitaire, «qui n'existe plus». Son rôle consiste, selon le P^r Nibouche, à surveiller le niveau de qualité de

l'environnement en matière d'hygiène et de prévention de certaines maladies à l'exemple de celle de la rage, «dont on n'a pu, encore, résoudre les dangers». Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, en visite avant-hier à Tamanrasset, a minimisé la situation épidémiologique concernant cette pathologie. «La situation épidémiologique du paludisme, dont des cas ont été signalés dans certaines wilayas du Sud, n'est pas très grave comparativement à d'autres pays ; le traitement est assuré et est disponible en quantités suffisantes», a-t-il rassuré. Le ministre de la Santé a appelé, dans ce cadre, les autorités locales à intensifier les efforts pour éviter l'apparition de cas de cette maladie, à travers des actions de lutte contre les vecteurs de la maladie, notamment au niveau des lacs et des plans d'eau, la lutte contre les moustiques étant le facteur le plus efficace de prévention de la maladie. L. A. R.

Numérisation et statistique

Les plans d'action sectoriels d'urgence livrés avant fin 2020

Les plans d'action sectoriels à caractère urgent dans le cadre de la stratégie nationale de numérisation seront livrés avant la fin de l'année 2020, a indiqué, hier à Alger, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled Berrah.

Lors de son intervention à l'occasion d'une rencontre de coordination avec les responsables de la numérisation au niveau des différents départements ministériels, le ministre a fait savoir que l'objectif de cette réunion a été de procéder à la validation des plans d'action

sectoriels d'urgence des différents départements ministériels avant qu'ils soient livrés d'ici fin décembre prochain.

«Chaque secteur a été saisi pour faire part des actions qui relèvent de son périmètre de compétence dans le cadre de la numérisation ayant un caractère urgent et qui doivent être livrés avant la fin de l'année en cours», a-t-il précisé.

De plus, lors de cette rencontre, un outil de mesure du niveau de maturité en matière de numérisation a été présenté.

«Après avoir fait un état des lieux, nous avons cet outil qui va

collecter un certain nombre d'informations afin de déterminer le niveau de maturité en matière de numérique dans différents secteurs», a expliqué M. Berrah lors d'un point de presse, en marge de cette rencontre.

Il s'agira par la suite d'arrêter les actions idoines afin de renforcer les acquis et d'apporter les ajustements au niveau des insuffisances. Par ailleurs, le ministre a estimé qu'un environnement garantissant la réussite de la stratégie nationale de transformation numérique est nécessaire, notamment à travers la mise en œuvre d'une

LA QUESTION DU JOUR

La victoire quoi qu'il en coûte

Suite de la page une

C'est peut-être ce qui explique qu'à l'approche du jour «J», dont tout indique d'ailleurs qu'il ne sera pas le moment de vérité, lequel risque pour sa part de venir plus tard, ou peut-être jamais, une éventualité que Trump en tout cas n'exclut pas, il en est de moins en moins question dans les médias. L'épidémie de Covid-19 évidemment n'arrange rien. Le nombre des électeurs qui par peur d'être contaminés voteront par correspondance est estimé à 70 %. Pour être tout à fait exact, ce n'est pas le futur qu'il faut employer en l'occurrence, mais le présent, puisque ce vote a déjà commencé. Ce grand nombre ne poserait peut-être pas de problème s'il se répartissait équitablement entre démocrates et républicains. Ce qui est loin d'être le cas, puisque sur 100 électeurs des votants par correspondance, 80 sont des électeurs de Biden et 20 seulement ceux de Trump. La plupart de ceux qui bravant le virus se rendront en personne aux bureaux de vote le 3 novembre seront par conséquent des partisans du président sortant. S'il y a dépouillement pendant la soirée et que ses résultats sont publiés, ceux-ci seront immanquablement en faveur de Trump. Il ne lui en faudra peut-être pas plus pour se déclarer vainqueur. Ce scénario est dans tous les esprits, aux Etats-Unis comme dans le reste du monde, la présidentielle américaine étant partout suivie de près. La probabilité qu'en définitive les choses se passent de la sorte est la plus forte. Dans le contexte actuel de forte polarisation politique, on voit mal d'ailleurs comment il pourrait en être autrement. La victoire irait à celui des deux candidats qui ferait preuve de plus d'audace, non à celui qui obtiendrait le plus de voix. On se retrouverait comme il y a quatre ans, où le perdant a été celui sur lequel s'était porté le plus grand nombre de voix. Le fait est qu'il est beaucoup plus facile d'imaginer Trump proclamer sa victoire que reconnaître sa défaite.

M. H.

feuille de route basée sur l'organisation, la normalisation, la réglementation et la technologie. «La réussite de la transformation numérique nécessite la préparation et la mise en œuvre d'une stratégie structurée, inclusive et systémique sur les bases des acquis enregistrés et des entraves à éviter», a souligné M. Berrah.

APS

Document/ Article du mensuel Afrique Asie

Le grand retour de l'Algérie sur la scène internationale

■ Ceux qui avaient parié sur le repli de l'Algérie sur elle-même suite à une année de hirak, une crise économique générée par la chute des prix des hydrocarbures et la pandémie de Covid-19, auront été pour leurs frais.

Par Philippe Tourel/AA

Contrairement aux cassandres médiatiques, issues majoritairement du microcosme néocons, qui n'avaient cessé de surfer sur ces questions dans l'espoir de déstabiliser un pays qui tient à sa souveraineté et à son rôle d'état pivot notamment dans le Maghreb, la Méditerranée, l'Afrique sub-saharienne et dans le reste du monde.

A peine investi à la tête de la magistrature suprême, le Président Abdelmadjid Tebboune s'est attaqué à la mise en œuvre des réformes structurelles qu'il avait inscrites dans son programme de campagne : réforme de l'État, de l'économie et, surtout, la révision de la Constitution, prélude à l'avènement de la nouvelle République. La machine à réformer est en marche. Il ne se passe pas un jour sans qu'il n'aille à la rencontre des représentants de la société et de l'administration, suivant scrupuleusement l'application des directives présidentielles et ministérielles : gestion de la pandémie, satisfaire les doléances de la population, inciter les forces vives de la nation à renouer avec une économie nationale diversifiée, la seule à même de relancer un nouvel appareil productif de richesses à partager, tourné vers la satisfaction des besoins du marché intérieur en réduisant drastiquement l'importation de produits que l'Algérie peut – et doit – produire elle-même. C'est le cas du blé dont la facture pesait lourdement dans le déficit de la balance commerciale. Faut-il rappeler que l'Algérie faisait partie du top 5 des importateurs mondiaux de blé. Rien qu'en 2019, le pays a ainsi dépensé la bagatelle de 2,7 milliards \$ pour ses achats. Une anomalie qu'Abdelmadjid Tebboune s'est engagé à éradiquer avec des résultats prometteurs. Selon l'agence Ecofin, la tendance baissière des importations céréalières se poursuit et s'accélère. « Sur les deux premiers mois de 2020, la valeur des achats de blé, semoule et farine a atteint environ 398 millions \$, soit 8,5 % de moins qu'un an plus tôt (435,8 millions \$).

Malgré les défis colossaux auxquels l'Algérie fait face, et que le nouveau locataire d'El-Mouradia a hérité, le pays, toujours debout, voit son horizon s'éclaircir grâce à un volontarisme sans faille. Novembre, comme il s'est défini lui-même à plusieurs reprises, le Président Tebboune veut renouer avec les deux premières décennies de l'indépendance, ces années héroïques qui ont construit l'Etat algérien fort, souverain, craint et respecté par le monde entier.

Cet engagement pour une

nouvelle République, qui s'inspire des fondamentaux du 1^{er} Novembre et qui s'applique à mettre en œuvre les revendications politiques, sociales, économiques du «Hirak béni» (selon la propre expression du président lui-même), a mis en échec les tentatives déstabilisatrices de certaines officines étrangères qui manipulaient les courants les plus nihilistes au sein du Hirak. Les chancelleries occidentales, qui gardaient au départ un attentisme réservé sur la suite des événements, ont vite changé de posture, s'empressant à faire un come-back clair et net en Algérie en qui elles voient désormais un interlocuteur incontournable dans la région. Signe tangible de ce retournement de situation : on ne compte plus le nombre de médias internationaux qui font la queue pour arracher une interview avec le Président algérien. A commencer par les médias français qui faisaient partie des plus virulents critiques de ce qu'ils appelaient le «système algérien», notamment «Le Figaro», «L'Opinion», France24 etc. Dès son élection, Abdelmadjid Tebboune a clairement défini les grandes lignes de sa politique étrangère, une politique née dans la guerre de Libération nationale, quand une délégation du FLN avait participé à la Conférence de Bandung en 1955. Non-ingérence, respect du droit international, construction d'un nouvel ordre politique et économique mondial, droit des peuples à l'autodétermination, soutien aux peuples colonisés...

La Conférence de Berlin sur la Libye en janvier dernier a donné une tribune mondiale à l'Algérie pour que le nouveau président fasse entendre la voix de son pays. Il y a réaffirmé ce qu'il avait toujours répété, à savoir qu'il revient aux seuls Libyens – tous les Libyens sans exception – de prendre leur destin en bien, avec l'aide des pays voisins. Il a martelé que le recours aux armes ne règlera rien. L'évolution de la situation sur le terrain lui a donné raison. Les Libyens, qui voient en Algérie une vraie amie et partenaire pour la paix, ont reçu le message de l'Algérie cinq sur cinq. Ils n'ignorent pas que, contrairement aux faux amis qui avaient brisé le pays en 2011 sous prétexte de les sauver de pseudo massacres imaginaires, l'Algérie a – et avait – toujours condamné cette agression atlantiste soutenue par certains pays arabes. Le Maroc, qui abrite des pourparlers de pays sur son territoire, faisait partie de ceux qui avaient soutenu la guerre contre eux. Idem pour la France, le Royaume-Uni et l'Otan conduit par les États-Unis. L'Allemagne, qui a pris l'initiative de la Conférence de Berlin faisait, elle, partie des rares pays occiden-



P/D.R.

taux qui n'avaient pas soutenu cette guerre d'agression. La suite des événements a donné raison à la diplomatie algérienne. C'est sans doute l'une des principales raisons qui fait de l'Algérie un interlocuteur fiable, visionnaire dont la médiation et l'assistance sont sollicitées par tous les Libyens (...).

Algérie-USA : partenaires dans la lutte antiterroriste

Le retour de l'Algérie sur la scène internationale a été confirmé par la récente visite du secrétaire à la Défense américain, Mark Esper, la première aussi haut responsable américain depuis 2006. Elle intervenait dans le cadre d'un périple maghrébin qui l'a conduit à Tunis et à Rabat. Contrairement à ses deux déplacements en Tunisie et au Maroc où le chef du Pentagone ne s'était pas embarrassé pour exiger de ses hôtes la soumission aux intérêts sécuritaires et commerciaux américains, les mettant même en garde contre «l'influence croissante de la Russie et de la Chine (...) ces rivaux stratégiques des États-Unis» qui «continuent d'intimider les voisins et amis de l'Amérique pour étendre leur influence tyrannique dans le monde, y compris sur le continent africain», ses conversations avec le Président algérien étaient teintées de respect et d'admiration. Il ne pouvait pas ignorer le lourd tribut payé par l'Algérie dans sa guerre contre le terrorisme. Il ne pouvait pas savoir également que la Russie et la Chine sont des «alliées naturelles de l'Algérie». Il ne pouvait pas enfin ignorer que malgré les divergences idéologiques et politiques entre les deux pays, l'Algérie, grâce à sa diplomatie, a joué un rôle capital dans la libération des 52 otages américains à Téhéran le 19 janvier 1981 et détenus depuis le 4 novembre 1979. Le visiteur américain a loué les efforts algériens dans la lutte contre le terrorisme et demandé même l'aide d'Alger

dans le règlement des crises libyenne et sahélienne. Armée parmi les plus puissantes d'Afrique et du monde arabe, l'ANP est considérée par Washington comme un élément essentiel dans la lutte antiterroriste, dans la stabilité de la région et la paix en Méditerranée. A la sortie de son audience avec le Président Tebboune, Esper a déclaré : «Nous avons évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la coopération entre les armées des deux pays (...) D'autres thèmes ont été également abordés comme le respect de la souveraineté des États et les libertés, ainsi que les questions d'intérêt commun» (...) La longue rencontre avec le chef de l'État Abdelmadjid Tebboune au cours de laquelle il lui a expliqué les fondamentaux et les constantes de la politique étrangère algérienne a séduit et conquis l'hôte américain qui a reconnu le rôle majeur que joue l'Algérie sur la scène internationale. En tant qu'homme politique qui avait servi dans la première guerre d'Irak, et qui connaît les limites du recours à la force pour régler des questions éminemment politiques avec des solutions militaires, Mark Esper a bien compris l'approche algérienne telle que le lui avait expliquée le Président. Il avait été sans doute briffé par les diplomates américains en poste à Alger. «Depuis la catastrophe de l'intervention en Libye [en 2011] nous écoutons davantage nos amis algériens qui militent pour des solutions politiques et inclusives», confiait un diplomate US en poste à Alger il y a quelques années. «Nous comprenons aisément pourquoi Alger refuse les projections temporaires comme le G5 Sahel et pourquoi seule une attitude du type "playing the long game", adoptée par Alger, reste la plus pertinente dans des conflits d'une telle complexité», poursuivait le

diplomate. L'ex-GI de la première guerre du Golfe Mark Esper a été probablement attentif aux arguments d'Alger. Cette visite historique qui intervient dans une période charnière de l'histoire des États-Unis, soit près d'un mois avant l'élection présidentielle capitale prévue le 3 novembre, n'est pas du goût de certains médias américains adeptes du «regime change» cher aux mal nommés printemps arabes et révolutions de couleur. C'est le cas du «New York Times», un média qui s'est très souvent trompé dans ses analyses, particulièrement lorsqu'il s'agit du monde arabe qu'il voit à travers ses lunettes sionistes. Plutôt que de s'acquitter de son devoir d'informer, il se perd dans les méandres du politiquement correct et du conformisme idéologique au service de l'Etat profond américain. Il s'est trompé sur l'Irak, l'Iran, la Syrie, la Palestine, le Venezuela, la Russie et maintenant sur l'Algérie. Pour ce journal newyorkais, un an après le début du Hirak, rien n'a changé ! Dans un reportage réducteur rempli de clichés écrits par son correspondant à Paris Adam Nossiter, qui puise ses informations des médias parisiens foncièrement anti-algériens, le NYT regrette l'évanouissement du Hirak qui n'a pas porté au pouvoir en Algérie les hommes et les femmes propulsés par les ONG spécialisées dans l'exportation de la démocratie synonyme, dans leur esprit, de l'effondrement des Etats et du chaos dit créateur. Or le peuple algérien, qui a déserté les rues bien avant le début de la pandémie, n'a pas suivi leurs conseils, instruit qu'il est par le précédent irakien, libyen, syrien, yéménite et bien d'autres sous d'autres cieux. Adam Nossiter ferait mieux de s'occuper de la démocratie américaine aujourd'hui en crise, où de la France en ébullition, plutôt que de dissenter sur l'Algérie, un pays qu'il ne connaît pas, à partir de Paris.

P.T./AA

Industrie cimentière

Une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic de l'alignement des fours

■ La Société de maintenance de l'EST (SME), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), a mis en place une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic destinée aux opérateurs nationaux de l'industrie du ciment, portant inspection de l'alignement des fours de cimenteries, a annoncé à Constantine, le P-dg de la SME, Rezki Farideddine Kitouni.

Par Lylia K.

«**C**ette solution de contrôle, une technique de pointe, assurée auparavant par des experts étrangers pour des coûts allant de 20 000 à 30 000 euros, est désormais maîtrisée par les techniciens de la SME», a précisé le même responsable, en marge d'une visite guidée organisée au profit des représentants des médias au siège de cette société, localisée dans la daïra de Hamma Bouziane (15 km au nord-est de Constantine). M. Kitouni a, dans ce contexte, indiqué que la maîtrise localement de ce genre de contrôle technique est en mesure de «boos-

ter» la production nationale du ciment, du fait que cette prestation désormais locale devra permettre aux cimentiers de se focaliser sur la production et son développement. Il a indiqué qu'un premier contrôle d'alignement de four a été effectué «avec succès» par les techniciens de la SME à la Cimenterie d'Ain El Kebira (wilaya de Sétif), détaillant que «les défaillances signalées sur les équipements de cette cimenterie ont été réglées en 15 jours». Il a, dans ce cadre, mis en avant l'avantage de pouvoir effectuer l'opération d'alignement des fours sans recourir à l'arrêt des activités de la cimenterie. «C'est une première en Algérie», a souligné le P-dg de la SME, affirmant que la société qu'il représente «s'oriente de plus en plus vers l'investissement dans le capital humain à travers des formations annuelles et spécifiques effectuées en collaboration avec des experts de renommée internationale». Le même responsable a également indiqué que la SME assure désormais la fabrication des pièces de la chaudière et de charpente des cimenteries, assurant qu'«un défi a été relevé avec la fabrication de la virole à orifice, la pièce maîtresse du four, cœur de la cimenterie». Relevant que le coût de la virole à orifice qui était de plus de 260 000 euros a été ramené à 130 000 euros, M. Kitouni a



PVD.R.

salué l'engagement de l'Etat à accompagner et encourager toutes les initiatives d'innovation et de développement menées par les différents opérateurs nationaux. La virole à orifice est une pièce névralgique sollicitée en chaleur et peut fonctionner dans des températures allant jusqu'à 1440 degrés, selon les précisions fournies par le même responsable qui a indiqué que la première virole à orifice «fabriquée en Algérie par la SME est fin prête alors que la seconde était en phase de finalisation». Les deux viroles à orifice sont

destinées à la Cimenterie d'Ain Touta (wilaya de Batna), a fait savoir le P-dg de la SME, affirmant que la société dispose de toutes les compétences et les moyens nécessaires pour répondre aux besoins exprimés par toutes les cimenteries relevant du Groupe Gica (une vingtaine) et les cimenteries privées (une dizaine). La fabrication de toute la gamme des boulets, un corps broyant largement demandé par les cimenteries, constitue le défi à relever par la SME, «engagée à accompagner l'industrie du ciment en Algérie

dans l'optimisation du rendement national au double plans, quantité et qualité et la réduction des coûts d'importation». Créée en 1992, la SME, implantée à la zone industrielle Aïssa Ben Hamida de Didouche-Mourad, dans la daïra de Hamma Bouziane, assure des activités dédiées à la fabrication des pièces mécaniques, organes et installation complète, des missions de maintenance et intervention sur équipement et autres opérations d'assistance technique et d'expertise, a-t-on rappelé. L. K.

Chine Croissance stable de la dette extérieure au cours du premier semestre

LA CHINE a connu une hausse constante de l'encours de la dette extérieure au premier semestre de l'année, dans le contexte des mesures adoptées par le gouvernement visant à faciliter le financement transfrontalier, ont rapporté hier des médias locaux. L'encours de la dette extérieure du pays s'est élevé à 2 130 milliards de dollars à la fin du premier semestre, en hausse de 75,1 milliards de dollars (+3,7 %) par rapport à fin 2019, selon les données de l'Administration nationale des changes (ANC). Cette augmentation intervient alors que le pays a mis en œuvre une série de mesures visant à faciliter le financement transfrontalier pour soutenir les entreprises touchées par le Covid-19. L'une des mesures étant l'ajustement en mars d'un paramètre-clé de la gestion macro prudentielle de la Chine, qui vise à permettre aux entreprises nationales d'assumer davantage de dette extérieure tout en réduisant les formalités administratives afin d'économiser du temps et des coûts pour les entreprises. L'augmentation de la dette extérieure est le résultat combiné d'une ouverture continue du pays, des politiques de facilitation du financement transfrontalier ainsi que de la confiance des investisseurs internationaux dans le marché chinois, d'après l'administration. R. E.

Pétrole

Le Brent grimpe à 41,67 dollars à Londres

Les prix du pétrole, en hausse, poursuivaient sur leur lancée hier, stimulés par des perturbations de la production en cours en Norvège et peut-être à venir dans le Golfe du Mexique, ainsi que par la sortie de l'hôpital de Donald Trump. Vers 09h40 GMT (10h40 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 41,67 dollars à Londres, en hausse de 0,92 % par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour novembre gagnait 0,89 % à 39,57 dollars. Les investisseurs, s'appuyant sur les gains de la veille qui ont été supérieurs à 5 %, ont pointé les risques que fait peser l'ouragan Delta sur la production de brut outre-Atlantique comme premier

facteur de soutien des prix de l'or noir. D'abord tempête tropicale, Delta s'est transformée en ouragan lundi dans les Caraïbes et atteindra une forte intensité en passant sur la péninsule mexicaine du Yucatan mardi (hier), avant d'arriver au sud des Etats-Unis cette semaine, a informé le Centre national des ouragans (NHC), depuis son siège de Miami. La grève en cours en Norvège soutenait également les prix du brut. La compagnie pétrolière norvégienne Equinor a annoncé lundi la fermeture de quatre gisements pétroliers en Norvège, en raison du durcissement d'un conflit social. Deux autres plateformes exploitées par Neptune Energy et Wintershall Dea sont concernées par le conflit social. De plus,

le retour du président américain Donald Trump à la Maison-Blanche est bien accueilli par le marché, ont souligné des analystes. Le président américain, malade du Covid-19, est rentré à la Maison-Blanche en hélicoptère lundi soir depuis l'hôpital militaire de Walter Reed, dans la banlieue de Washington. L'annonce de sa contamination avait créé un vent de panique sur les marchés du pétrole en fin de semaine dernière. La forte hausse lundi et les gains engrangés hier en séance asiatique permettaient aux deux cours de référence de revenir à leurs niveaux du début de semaine dernière et ainsi d'effacer les deux plonges de jeudi et vendredi.

Mohamed A.

Brésil

Le FMI prévoit une baisse de 5,8 % du PIB en 2020

L'économie du Brésil devrait se contracter de 5,8 % en 2020, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), une projection moins pessimiste qu'en juin lorsque l'organisation prévoyait une baisse de 9,1 % du Produit intérieur brut (PIB). «L'économie devrait se contracter de 5,8 % en 2020, puis connaître une reprise partielle avec une croissance de

2,8 % en 2021», a estimé le Fonds dans son rapport annuel sur la première économie d'Amérique latine.

Dans son rapport, le FMI loue la réponse des autorités brésiliennes face à la crise liée aux conséquences de la pandémie de coronavirus. «Des politiques énergiques ont évité une récession plus profonde, ont stabilisé les marchés financiers et amorti

les effets de la pandémie sur les plus pauvres et vulnérables», souligne l'institution. Selon le rapport, la forte augmentation du déficit budgétaire primaire devrait porter la dette à près de 100 % du PIB en 2020 et cette dernière devrait rester à un niveau élevé à moyen terme. Le FMI indique que les dangers qui pèsent sur l'économie restent «élevés et multifformes», en parti-

culier le risque d'une deuxième vague épidémique, les conséquences à long terme d'une récession prolongée et une confiance moindre des investisseurs, compte tenu du niveau élevé de la dette. Le Brésil a enregistré plus de 145 000 décès dus au Covid-19, ce qui en fait le deuxième pays le plus endeuillé au monde derrière les Etats-Unis. Khadidja N./Agences

Réglementation

Les attributions du ministre de l'Industrie pharmaceutique fixées par décret

■ Les attributions du ministre de l'Industrie pharmaceutique, dont le ministère a été séparé de celui de la Santé lors du dernier remaniement ministériel, ont été fixées par un décret exécutif paru au dernier Journal officiel (N° 58).

Par Aida Ch.

En vertu de ce texte réglementaire, le ministre de l'Industrie pharmaceutique est chargé de proposer, dans le cadre de la politique générale du gouvernement, les éléments de la politique nationale dans le domaine de l'Industrie pharmaceutique et d'assurer le suivi et le contrôle de sa mise en œuvre conformément aux lois et règlements en vigueur.

A ce titre, il a pour attributions d'élaborer la politique de l'Industrie pharmaceutique, d'assurer son développement, de suivre et de contrôler sa mise en œuvre, de proposer une stratégie pharmaceutique orientée vers la promotion de la production nationale, de mettre en œuvre les politiques de promotion et de développement de l'investissement dans le secteur de l'Industrie pharmaceutique et de concevoir la politique de gestion des participations de l'Etat dans le secteur public de l'Industrie pharmaceutique tout en veillant à sa mise en œuvre.

Aussi, le ministre de l'Industrie

pharmaceutique est chargé d'élaborer et de proposer des mesures et des actions visant à assurer la disponibilité, la qualité et l'accessibilité des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, d'encourager la réalisation des projets d'investissements dans le domaine et d'assurer leur facilitation, notamment pour les projets productifs initiés en substitution de l'importation.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique est aussi appelé à proposer et à prendre toute mesure visant à assurer la régulation des activités pharmaceutiques, notamment dans le domaine de l'enregistrement, l'homologation des produits et les dispositifs médicaux et de prendre toute mesure visant la régulation des activités des établissements du secteur en matière de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation et de distribution.

Il est également chargé d'agrèer les établissements de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation et de dis-

tribution des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux ainsi que les sociétés de promotion médicale et les prestataires de service.

Au titre de la politique industrielle, de la promotion de la production nationale et de l'investissement, le ministre est chargé, entre autres, d'élaborer et de mettre en œuvre, en relation avec les parties concernées, la politique industrielle de la filière pharmaceutique, d'en évaluer l'impact et de proposer les ajustements nécessaires, de veiller au renforcement et à la cohérence des capacités productives des établissements pharmaceutiques de fabrication des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, conformément aux objectifs fixés et aux priorités nationales.

Le ministre est chargé, notamment, de représenter l'Algérie auprès des organisations internationales et régionales dont les activités sont liées à celles du secteur et de veiller, dans le cadre de ses attributions, au respect des engagements,



accords et conventions internationaux conclus.

En vertu de ce décret, le ministre de l'Industrie pharmaceutique peut initier tout texte à caractère législatif et réglementaire, dans le domaine de ses

attributions et d'apporter son concours à la formation et au développement des ressources humaines qualifiées, nécessaires à la réalisation des activités du secteur.

A. Ch.

Développement

L'Etat «a consenti d'importants efforts» pour le désenclavement des zones d'ombre

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a affirmé, lundi depuis Mascara, que l'Etat avait consenti d'importants efforts pour le désenclavement des zones d'ombre à la faveur de plusieurs programmes dont les résultats commencent déjà à se faire sentir.

S'exprimant dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné que l'Etat «a mobilisé, au cours des derniers mois, d'importants enveloppes budgétaires, à travers un nombre de programmes de développement dédiés notamment à l'ouverture, l'aménagement et l'entretien des routes rurales, de chemins communaux, et de pistes forestières». Un bon nombre de ces routes a été achevé, contribuant ainsi au désenclavement

et à la relance de l'activité économique dans plusieurs régions du pays, s'est réjoui le ministre qui a également fait part de sa satisfaction quant à la cadence de la réalisation des routes dans la wilaya de Mascara.

A noter qu'une enveloppe de 1 470 000 000 DA mobilisée au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales a été dégagée pour le projet d'ouverture et d'aménagement de chemins ruraux et de pistes forestières qui a permis le désenclavement de 53 zones d'ombre dans la wilaya.

Le ministre a supervisé, dans le cadre de sa visite, la mise en service d'un nombre de projets de routes communales, de wilaya et de routes rurales, ayant fait l'objet soit d'ouverture, d'aménagement ou d'entretien.

M. Chiali a également écouté les préoccupations des habitants qui ont fait part de leur satisfaction suite au désenclavement de leurs régions.

Par ailleurs, le ministre qui s'enquerrait de l'avancement des travaux de la route reliant la ville de Mascara à l'autoroute Est-Ouest, a appelé les entreprises réalisatrices à collaborer entre elles en vue d'assurer la livraison, fin 2020, d'un tronçon de la route sur une longueur de 3 km et la livraison d'un 2^e tronçon, vers la fin du 1^{er} semestre 2021.

Le même responsable a relevé l'importance de cette pénétrante de 43 km dans la facilitation du déplacement des citoyens entre la partie ouest du pays, y compris les wilayas du sud-ouest et son rôle dans la relance de la dynamique écono-

mique et de l'échange commercial entre les wilayas du nord-ouest et les wilayas du sud-ouest.

M. Chiali a, d'autre part, salué «l'expertise acquise par les entreprises algériennes publiques et privées spécialisées dans les travaux publics, d'autant plus qu'un important plan de charges les attend, avec le lancement prochainement de grands projets et d'une stratégie en matière de routes et de voies ferrées».

Le ministre des Travaux publics a souligné, une nouvelle fois, l'importance pour les entreprises algériennes spécialisées dans les travaux publics d'accéder aux marchés internationaux, à leur tête, le marché africain, en vue de la réalisation de projets dans le secteur.

O. N.

Tiaret

Les préparatifs pour la rentrée scolaire du cycle primaire vont bon train

Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi, a affirmé, lundi, que les préparatifs pour la rentrée scolaire prochaine du cycle primaire vont bon train.

Le wali a souligné, lors d'une visite d'inspection dans les zones d'ombre des communes de la daïra de Oued Lily, que tous les préparatifs pour la rentrée scolaire du primaire, prévue le 21 octobre en cours, se déroulent à un bon rythme, faisant savoir que des instructions strictes ont été don-

nées pour être au rendez-vous. Par ailleurs, le chef de l'exécutif a indiqué qu'il tiendra, dans les prochains jours, une réunion consacrée au protocole sanitaire accompagnant la rentrée scolaire, pour déterminer les dispositions à mettre en œuvre à l'effet de préserver la santé des élèves.

Il a fait savoir qu'au cours du mois de juillet plusieurs lycées, CEM et écoles primaires ont été réceptionnés, rappelant que les préoccupations des citoyens sont liées

à l'augmentation du nombre d'infrastructures éducatives en palier moyen qui enregistre un surplus.

Comme solutions provisoires, des écoles primaires ont été reconverties en CEM, en plus de travaux d'extension pour fournir des classes supplémentaires au cycle moyen en attendant d'inscrire des projets de nouveaux CEM, a-t-il encore annoncé.

K. L.

Algérie/ONU

L'Algérie élue à la vice-présidence de la 3^e commission de l'AG de l'ONU

L'ALGERIE a été élue par acclamation, lundi, à New York, à la vice-présidence de la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles, y compris les questions des droits de l'homme. Cette importante Commission traite de questions aussi variées que celles relatives au développement social, la promotion de la femme, la protection des enfants, l'assistance aux réfugiés, la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la discrimination raciale et le droit à l'autodétermination.

La Commission examine, également, les questions liées à la jeunesse, la famille, le vieillissement, les personnes handicapées, la prévention du crime, la justice pénale ou encore le contrôle international des drogues.

Les travaux de cette Commission sont traditionnellement sanctionnés par l'adoption de résolutions ou de décisions qui ont un impact majeur sur les questions liées au développement, à la promotion des droits de l'Homme et à l'assistance humanitaire. Y. N.

Entretien avec l'écrivain Wahid Ziadi

«Ecrire est un acte spontané»

■ Wahid Ziadi est un romancier et poète algérien très ambitieux et actif sur les réseaux sociaux. Il écrit, partage et reçoit des critiques et des encouragements pour le travail qu'il fait. Ses débuts avec la plume étaient en langue française, mais il a tenté sa chance dernièrement en langue arabe et a pu décrocher la quatrième place parmi les cinq lauréats du concours de poésie organisé par la revue marocaine «Art poétique en couleurs». Les messages de ses lecteurs sur les réseaux sociaux l'encouragent à être toujours présent à Oum El Bouaghi (la ville où il vit) pour participer à sa dynamique culturelle. Il nous parle de sa passion pour l'écriture et ses projets pour l'avenir.

Propos recueillis par Abla Selles

Le Jour d'Algérie :
Veuillez vous présenter aux lecteurs.

Wahid Ziadi : Je suis un écrivain algérien (romancier et poète), né à Meskiana (Est algérien), auteur de huit ouvrages littéraires (édités en Algérie et certains en France) dont l'un, en arabe. Trilingue, mon premier recueil de poésie intitulé «Déchirements» a été édité en France en 2008 et mon dernier, en arabe, en 2019. Professeur de français, dans des écoles de langues étrangères, en Algérie, je suis également correcteur de manuscrits destinés à l'édition.

Mes ouvrages ont été édités par Publibook et Les Plumes d'Ocris, en France, et par El Qobia en Algérie. Mon œuvre a été exposée, sept années de suite, au Salon international du livre d'Alger où des ventes-dédiées et rencontres avec les lecteurs ont été organisées, et deux fois au Salon de Paris et de Bruxelles. J'ai participé à plusieurs poésies, notamment à Alger et à Oum-El-Bouaghi, et des rencontres-conférences, avec les étudiants. Mon lectorat est de diverses nationalités, notamment sur les réseaux sociaux où je partage quotidiennement des extraits de mes ouvrages.

Par qui êtes-vous influencé ?

Sincèrement, je n'aime pas trop le mot «influencé». Je me considère comme un écrivain libre penseur. Cela n'empêche pas que j'ai lu plusieurs écrivains, penseurs et philosophes. J'ai beaucoup lu les œuvres d'écrivains algériens comme Mohammed Dib, Mouloud Feraoun, Kateb Yacine et un grand nombre d'écrivains français

Agend'Art

Galerie Baya, Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 octobre 2020 : Exposition collective «Souffle d'Art».

Diwaniya Art Gallery (Cheraga, Alger)

Jusqu'au 13 janvier 2021 : Exposition collective d'arts plastiques «Massarat» (parcours) avec les artistes algériennes Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou ainsi que Lulwah Al Homoud (Arabie saoudite), Mohamed Ibrahim El Masry (Egypte), Ghada Zoughby (Liban), Rashid Diab (Soudan), Mohamed Al Ameri (Jordanie), Mohamed Abou El Naga (Egypte) et Shadi Talaei (Iran).



les plus notoires du romantisme et du surréalisme, particulièrement. J'ai lu Victor Hugo, Lamartine, Gustave Flaubert, Baudelaire, Arthur Rimbaud et autres.

Par quoi êtes-vous inspiré

Pour survivre à la pandémie de Covid-19

Royal Opéra House de Londres vend son tableau de Hockney

Le Royal Opéra House de Londres a annoncé dimanche la vente aux enchères d'une toile du peintre britannique David Hockney, en raison des difficultés financières que rencontre le secteur culturel britannique face à la pandémie de nouveau coronavirus. La vente de cette toile, un portrait de l'ancien directeur de cet opéra, Sir David Webster, devrait générer entre 11 et 18 millions de livres (12 à 20 millions d'euros)

qui seront utilisés pour «s'assurer que les meilleurs artistes au monde puissent de nouveau revenir sur nos planches», explique Alex Beard, actuel directeur de l'établissement.

Obligées de fermer pendant le confinement, les institutions culturelles en général ont été durement touchées financièrement par la pandémie de Covid-19, qui a fait plus de 42 200 morts au Royaume-Uni.

Le Royal Opéra House a vu ses revenus

diminuer de plus de moitié depuis le début de la crise sanitaire, même si le lieu a pu rouvrir ses portes en juin dernier, avec des spectacles sans audience et uniquement diffusés en ligne.

Outre la vente du tableau, la célèbre institution londonienne compte sur une collecte de fonds, une réduction de ses coûts, des licenciements et l'aide du gouvernement pour se remettre sur pied.

R. C.

La justice a tranché

«Stairway to Heaven» de Led Zeppelin n'est pas un plagiat

Le légendaire groupe britannique était accusé d'avoir plagié le morceau «Taurus» de Spirit, groupe psychédélique des années 1960. Le légendaire groupe de rock britannique Led Zeppelin a officiellement remporté, lundi 5 octobre, la bataille judiciaire engagée voici six ans par les ayants droit d'un groupe californien qui l'accusaient de plagiat dans son tube planétaire «Stairway to Heaven», sorti en 1971. Dernier recours des plaignants, la Cour suprême des Etats-Unis a refusé de se saisir de cette affaire, rendant donc

définitifs les jugements précédents qui estimaient que Led Zeppelin était bien l'auteur de ce classique du rock, qui a rapporté des millions de dollars.

En mars dernier, une cour d'appel de San Francisco avait confirmé un jugement rendu en première instance à Los Angeles en 2016 selon lequel «Stairway to Heaven» ne copiait pas le titre instrumental «Taurus», composé par Spirit, groupe psychédélique des années 1960 qui n'a jamais dépassé le succès d'estime.

A l'époque, les juges avaient estimé que le chanteur de Led

Zeppelin, Robert Plant, et le guitariste Jimmy Page avaient bien eu accès à la chanson de Spirit. Mais les plaignants, qui réclamaient entre 3 et 13 millions de dollars de droits d'auteur, n'avaient selon eux pas réussi à prouver que des éléments de «Taurus» étaient «intrinsèquement similaires» à l'introduction de «Stairway to Heaven», longue de plus de deux minutes. En 2016, Jimmy Page avait affirmé à la barre que la suite d'accords au cœur du procès pour plagiat «circulait depuis toujours». En 2018, ce jugement avait toutefois

été annulé lors d'une première procédure en appel, pour des motifs d'ordre juridique.

Les membres de Led Zeppelin avaient donc demandé et obtenu une révision de ce jugement par la cour d'appel de San Francisco. La procédure au civil avait été initiée en 2014 par un journaliste représentant les ayants droit de Randy Wolfe, leader du groupe Spirit. Le guitariste, qui a composé «Taurus», n'avait jamais engagé de poursuites avant sa mort par noyade en 1997.

F. H.

dans vos écrits ?

Je m'inspire souvent de la réalité qui m'entoure en tentant de la refléter mais sous un angle fictif et symbolique. Quant aux personnes qui ont été les plus influentes sur ma vision du monde et de l'Autre, ce sont surtout les philosophes de la Grèce antique : Platon et Aristote, certains penseurs orientaux contemporains (Illa abou Madi, Khalil Djabrane) et les universalistes du monde entier.

Entre poésie et écriture romanesque, où vous retrouvez-vous le mieux ?

Pour moi, la poésie et l'écriture romanesque sont difficilement dissociables. Néanmoins, mon penchant pour la poésie et les maximes a été dominant pendant mon modeste parcours d'écrivain. Je trouve que la poésie libre est elle-même comme son nom l'indique libératrice de l'expression et, par conséquent, de l'être. Contrairement à l'écriture romanesque qui est, dans une certaine mesure, contraignante, parfois même frustrante.

Comment avez-vous eu l'idée d'écrire en arabe alors que vous êtes francophone ?

Pour moi, écrire est un acte spontané. Je me suis mis à écrire en arabe récemment, ayant été influencé d'abord à un âge précoce par des poètes arabes de renom tels que Almoutanabi et

Abou al Ala al Maari, pour ne citer que ceux-là. Cette envie de «récupérer la langue» en plus de la beauté de la langue arabe en poésie, m'ont incité à tenter la merveilleuse aventure de poétiser en arabe. Les réactions de mes lecteurs sur les réseaux sociaux m'ont amplement encouragé à aller de l'avant et à publier mon premier recueil en arabe en 2019 avec l'Édition El Qobia, à Alger.

Parlez-nous de vos projets pour l'avenir ?

Je compte publier, dans probablement une année, deux recueils : l'un en français et l'autre en arabe et mon roman «Les Victimes de l'imaginaire» traduit en arabe.

Un dernier mot SVP

Nous avons constaté ces derniers temps l'émergence de jeunes talents algériens en littérature. C'est un très bon signe annonciateur d'une re-fleuraison du champ éditorial et littéraire et par conséquent culturel en Algérie. Néanmoins, la quantité ne devrait pas primer sur la qualité et il serait plus sérieux d'exiger le passage des manuscrits proposés à l'édition par un comité de lecture officiellement désigné par toute maison d'édition pour que les ouvrages que le lectorat algérien trouvera sur les étagères des bibliothèques soient dignes de ses attentes.

A. S.



Asie

En visite à Tokyo, Mike Pompeo s'en prend violemment à la Chine

■ Le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, a violemment critiqué la Chine lors d'une journée d'échanges quadrilatéraux, hier à Tokyo, avec ses homologues australien, indien et japonais, visant à afficher symboliquement un front uni face au géant asiatique.

Par Rosa C.

M. Pompeo et la ministre australienne des Affaires étrangères, Marise Payne, ont d'emblée souligné des «inquiétudes partagées sur l'activité sournoise de la Chine dans la région Indo-Pacifique», selon un communiqué américain.

Plus tard, M. Pompeo a dit qu'il était «plus essentiel que jamais que les quatre principales démocraties de la région Indo-Pacifique collaborent pour protéger nos peuples et partenaires de l'exploitation, de la corruption et de la coercition du Parti communiste chinois (PCC)».

«Nous le voyons dans les mers de Chine méridionale et orientale, sur le Mékong, dans l'Himalaya, le détroit de Taïwan», a-t-il souligné après avoir aussi dénoncé les tentatives de «dissimulation» du PCC sur le coronavirus.

Le déplacement de M. Pompeo au Japon a été maintenu malgré la pandémie et la contamination du Président Donald Trump.

En raison de cette situation, M. Pompeo a toutefois renoncé au dernier moment à deux escales supplémentaires, en Corée du Sud et en Mongolie.

Mais la réunion à Tokyo du «Quad» – groupement stratégique informel réunissant États-Unis, Australie, Inde et Japon – est restée à son ordre du jour.

Sa visite au Japon est aussi la première d'un haut responsable américain depuis la nomination mi-septembre du nouveau Premier ministre japonais, Yoshihide Suga, lequel a aussi rencontré M. Pompeo.

«Dans sa première déclaration après sa prise de fonction, M. Suga a décrit la région libre et ouverte de l'Indo-Pacifique comme «le socle de la paix et de la stabilité régionales». Je suis entièrement d'accord», a déclaré M. Pompeo.

«J'ajouterais seulement que la pierre angulaire de ce socle est la relation américano-japonaise», a-t-il ajouté avant une entrevue avec le ministre nippon des Affaires étrangères, Toshimitsu Motegi.

Sans citer la Chine, celui-ci a

ensuite affirmé que «récemment, l'ordre international a été remis en cause dans divers domaines et le nouveau coronavirus a accéléré cette tendance. Nos quatre pays partagent l'objectif de renforcer l'ordre international libre et ouvert, fondé sur des règles».

La constitution du «Quad», formée pour la première fois en 2019 à New York, avait été fortement encouragée par l'ancien Premier ministre japonais Shinzo Abe, dont M. Suga était un fidèle conseiller.

Mais la portée de ce groupement apparaît pour l'instant essentiellement symbolique.

Avant son départ pour Tokyo, M. Pompeo avait dit s'attendre à «quelques annonces importantes» à l'issue de ces échanges quadrilatéraux, mais il avait précisé qu'elles auraient lieu seulement après le retour des ministres dans leurs pays respectifs.

L'objectif des principales démocraties de la région est d'intensifier leur coopération face à une Chine de plus en plus puissante et ambitieuse.

M. Pompeo et l'administration Trump sont vent debout contre Pékin à la fois sur des



PH. > D. R.

enjeux de sécurité, de commerce et de technologies. Les relations de New Delhi et Sydney avec Pékin se sont aussi sévèrement dégradées ces derniers mois. Pékin n'a pas caché son opinion sur le «Quad», le ministère chinois des Affaires étrangères ayant exhorté la semaine dernière les pays à éviter les «cliques fermées et exclusives».

«Nous espérons que les pays concernés pourront avancer à partir des intérêts communs des pays de la région et faire davantage de choses qui favorisent la paix, la stabilité et le développement de la région, et non l'inver-

se», a déclaré le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Wang Wenbin.

Pour Tokyo, l'exercice ressemble davantage à un numéro d'équilibriste, M. Suga apparaissant soucieux de ménager la Chine, comme M. Abe avant lui.

Le Premier ministre japonais avait ainsi souligné lundi le caractère central de la relation Tokyo-Washington et son intention de promouvoir le «Quad», tout en construisant «des relations stables avec les pays voisins, y compris la Russie et la Chine».

R. C.



Commentaire

Influence

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis quelques semaines, Recep Tayyip Erdogan doit faire face à plusieurs fronts de batailles. En effet, en conflit armé depuis des années avec les séparatistes kurdes, et en conflit diplomatique déjà plusieurs semaines avec la Grèce et la France en Méditerranée, il doit aussi depuis une semaine affronter le nouveau front de guerre du Karabakh. Et à ce corpus, la Turquie a dénoncé cette semaine une politique de «deux poids deux mesures» de la part du Canada après qu'il a suspendu ses exportations d'armes vers Ankara, en lien avec le conflit au Nagorny Karabakh. Le Canada a annoncé lundi qu'il suspendait ses exportations d'armes vers la Turquie pendant une enquête sur de possibles livraisons par ce pays de matériel militaire canadien en Azerbaïdjan, qu'Ankara soutient dans le conflit au Nagorny Karabakh face aux séparatistes arméniens. «Nous attendons du Canada d'adopter une politique exempte de deux poids deux mesures et à résister à l'influence des milieux hostiles à la Turquie», a affirmé le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué. Alors que le Canada ne voit aucun inconvénient pour exporter des armes aux pays militairement impliqués dans la crise au Yémen (...) il ne peut y avoir d'explication pour interdire leur exportation vers un allié de l'Otan». Selon les médias canadiens, Ottawa a délivré en mai des permis à la société canadienne L3Harris Wescam pour exporter des systèmes d'imagerie et de ciblage à un fabricant de drones turc. Ce même matériel est maintenant au centre d'accusations selon lesquelles l'Azerbaïdjan utilise des drones fabriqués par la société turque Baykar dans les hostilités en cours depuis plus d'une semaine au Nagorny Karabakh. La Turquie a pris fait et cause pour l'Azerbaïdjan depuis le début des affrontements. Ottawa avait suspendu il y a un an ses exportations vers la Turquie, essentiellement de matériel militaire, après une incursion militaire d'Ankara dans le nord de la Syrie pour combattre les rebelles kurdes. Il avait cependant repris ses exportations en mai. Cette décision du Canada démontre au moins que le pays nord-américain reconnaît la dangerosité de la politique de l'huile sur le feu d'Erdogan qui, loin d'un chef d'État responsable, ne fait depuis plusieurs années qu'attiser les tensions dans la région autour de son pays et même ailleurs. S'il continue à promouvoir la violence d'autres pays devront, à l'exemple de la France, hausser le ton avec Ankara et montrer des limites claires à ne pas dépasser comme cela est souvent fait avec des pays de moindre influence et des dirigeants moins hargneux. **F. M.**

Kirghizstan

Un mort dans les heurts, résultats des législatives annulés

Le Kirghizstan a annulé hier les résultats controversés de ses législatives, après une nuit de violences post-électorales qui ont fait un mort et amené à la libération par la rue du grand rival du chef de l'État.

Contestés par les manifestants d'opposition ayant envahi dans la nuit le siège du gouvernement, les résultats du scrutin du «4 octobre 2020 ont été déclarés aujourd'hui invalidés», a indiqué la Commission électorale de l'ex-République soviétique d'Asie centrale.

Cette déclaration est intervenue après que les manifestants ont libéré de prison Almazbek Atambaïev, l'ex-président et ancien allié devenu rival du président kirghiz Sooronbaï Jeenbekov, incarcéré depuis un an.

Le chef de l'État a cependant le «contrôle» de la situation dans le pays, selon la présidence kirghize.

L'intéressé a assuré n'avoir sciemment pas donné l'ordre d'ouvrir le feu sur les manifestants qui, dans la nuit de lundi à hier, ont pris d'assaut une série de bâtiments officiels, dont le siège du gouvernement, surnommé la Maison-Blanche, où les bureaux ont été partiellement saccagés.

«J'ai ordonné aux forces de

l'ordre (...) de ne pas faire couler le sang», a-t-il déclaré.

Les affrontements entre police et manifestants à Bichkek, la capitale, ont toutefois fait un mort et plusieurs centaines de blessés, dont de nombreux policiers.

Le défunt est «probablement un protestataire du fait de ses vêtements civils», a déclaré à l'AFP hier une porte-parole du ministère de la Santé.

Ces émeutes rappellent celles de 2005 et 2010 qui s'étaient muées en révolution, émaillées de pillages, chassant du pouvoir les autorités en place accusées de corruption et de dérive autoritaire.

Hier, des hommes politiques d'opposition, parmi lesquels un ancien Premier ministre et plusieurs dirigeants de partis, ont annoncé avoir formé un «conseil de coordination» visant à restaurer la stabilité et «faire revenir le règne de la loi».

Les législatives de dimanche et leurs résultats controversés ont fait descendre des milliers de détracteurs du pouvoir dans les rues de la capitale lundi.

Puis dans la nuit, des affrontements avec la police ont éclaté après que les forces anti-émeutes ont voulu disperser les protestataires à l'aide de grenades assourdissantes, de

gaz lacrymogène et canons à eau.

La rue a répliqué avec des pavés et d'autres projectiles, se protégeant de policiers avec notamment des poubelles en feu.

Les heurts ont fait plus de 600 blessés, dont 164 ont été hospitalisés, selon un dernier bilan établi par le ministère de la Santé.

La libération de l'ex-président Atambaïev a été suivie de celle de plusieurs autres figures politiques détenues.

Pour ses détracteurs, le président Jeenbekov a fait incarner son prédécesseur et parrain politique pour se défaire de son influence et assoier son autorité après son élection en 2017.

M. Atambaïev était détenu dans la prison des services de sécurité, après une condamnation à 11 ans de réclusion et dans l'attente d'un nouveau procès pour organisation de troubles massifs et meurtre, des accusations liées à son interpellation dans la violence en 2019 qui avait déjà menacé de déstabiliser le pays.

Adil Tourdoukov, un allié de M. Atambaïev, a dit que la libération de l'ex-président s'est faite «sans violence», et que les forces présentes n'avaient pas opposé de résistance.



MC Oran

Des difficultés pour établir le dossier de demande de la licence professionnelle

LA DIRECTION du MC Oran a engagé une course contre la montre pour rassembler les 19 documents exigés par la Direction de gestion et contrôle des finances (DGCF) de la Fédération algérienne de football dans le dossier de demande de licence professionnelle que le club de Ligue 1 devait déposer hier à la DGCF, a indiqué, lundi, son président. «Nous sommes en train de finaliser le dossier que nous devons déposer mardi au niveau de la DGCF pour l'obtention d'une licence professionnelle. Ce n'est pas aussi facile pour moi, d'autant que je suis en poste depuis le mois d'août dernier, alors que beaucoup de pièces manquaient pour compléter le dossier en question», a déclaré Tayeb Mahiaoui. C'est surtout l'élaboration des bilans financiers des précédents exercices qui constitue un casse-tête pour le nouveau patron des «Hamraoua», qui a néanmoins assuré que «tout devra être fin prêt avant le rendez-vous fixé par la DGCF». «Nous allons leur fournir le maximum de pièces, et si

par malheur il y a quelques manquements, nous allons compléter le dossier incessamment.

On compte sur la compréhension des instances concernées», a encore dit Mahiaoui. Par ailleurs, le même responsable a fait savoir que son équipe, qui sera dirigée par un nouvel entraîneur, à savoir le Français Bernard Casoni, effectuera son premier stage d'intersaison à Tlemcen du 11 au 20 octobre. «Un autre regroupement sera programmé ultérieurement dans un lieu à déterminer, surtout que le coup d'envoi du championnat prévu initialement pour le 20 novembre a été reporté pour la semaine suivante (28 novembre, ndlr)», a-t-il encore souligné. Le président de la formation phare de la capitale de l'Ouest s'est montré très actif sur le marché des transferts, en engageant pas moins de 15 nouveaux joueurs, dont un jeune Ivoirien qui évolue en milieu de terrain, à savoir Landry Houssou, mais qui n'a toujours pas rejoint sa nouvelle équipe en raison de la fermeture des frontières, rappelle-t-on.

Besiktas

Ghezal sur le point de signer

L'AILIER INTERNATIONAL algérien Rachid Ghezal a passé la visite médicale avant de rejoindre le club turc du Besiktas à titre de prêt d'une saison sans option d'achat en provenance de Leicester City (Angleterre), rapporte, lundi, le média Sky Sports. «Rachid Ghezal a passé sa visite médicale à Istanbul qui devrait déboucher sur un prêt d'une saison au Besiktas. L'Algérie de 28 ans appartient jusqu'en 2022 à Leicester, qui l'avait déjà prêté la saison dernière à la Fiorentina», a écrit la même source. Ghezal avait rejoint Leicester en 2018, en provenance de l'AS Monaco, contre un chèque de 14 millions d'euros, mais n'a joué que 23 matchs sous le maillot des «Foxes», pour seulement 3 buts.

Coupe d'Algérie

Suppression des matchs aller-retour en quarts et demi-finales

LA COMMISSION de la Coupe d'Algérie de football a décidé de supprimer les matchs aller-retour lors des quarts et demi-finales, en raison du nombre de rencontres important prévu pendant la saison 2020-2021, a indiqué, lundi, la Fédération algérienne de la discipline (FAF). Le bureau fédéral, réuni dimanche, a également annoncé que «d'autres amendements sont prévus, mais dépendent de la date de la reprise des compétitions». «Compte tenu de la prochaine configuration de la L1 (20 clubs au lieu de 16), il sera procédé à une nouvelle répartition des quotas», ajoute le communiqué de la FAF. La commission de la Coupe

d'Algérie de football, présidée par AHCène Arzour, avait introduit les matchs aller-retour en quarts et demi-finales lors de la saison 2018-2019.

Equipe nationale Belaïli et Benlamri rateront ce premier stage

■ Le défenseur Djamel-Eddine Benlamri et le meneur de jeu Youcef Belaïli rateront officiellement le premier stage organisé par le sélectionneur national, Djamel Belmadi, qui sera ponctué, faut-il le rappeler, par deux matchs amicaux respectivement face au Nigeria et au Mexique. Les deux matchs se joueront les 9 et 13 octobre en Autriche et aux Pays-Bas.



Belaïli et Benlamri sont les principaux absents lors de ce stage des Verts

Par Mahfoud M.

La non-convocation de ces deux joueurs était attendue, vu qu'ils n'avaient pas encore scellé leur sort après avoir quitté leurs clubs saoudiens. Le défenseur Benlamri a, cependant, arraché un contrat très intéressant ces derniers jours en signant officiellement avec le club français de l'Olympique de Lyon.

Ces test-matches auraient probablement constitué une excellente occasion pour Belaïli et Benlamri de réaffirmer leur statut de titulaire chez les «Verts» en prévision des échéances officielles à venir. Belmadi, tel qu'il l'a préalablement annoncé, n'avait l'intention de compter que sur les éléments les plus en forme. Concernant Belaïli, le problème est plus sérieux, car son ex-club employeur en Arabie saoudite, le Ahly Djeddah, a exigé la somme «astronomique» de quatre millions d'euros pour le laisser partir. Ce qui l'a empêché de dénicher un nouveau club, alors que le marché des transferts est sur le point de fermer.

Aux dernières nouvelles,

Belaïli serait en contact avancé avec certaines formations du Golfe, ainsi qu'avec le prestigieux Al-Ahly du Caire (Egypte) et des clubs en France, avec la possibilité de finaliser avec l'un d'entre eux avant la clôture du mercato. Si c'est le cas, Belaïli et Benlamri peuvent espérer revenir parmi les «Verts» à l'occasion de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, dans le cadre des 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021), décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. Pour pallier l'absence provisoire de Belaïli, le coach national pourra compter sur la forme éblouissante de Saïd Benrahma, le meneur de jeu du club de première division anglaise, Brentford, avec lequel il ne cesse d'enchaîner les bons résultats. L'ancien Niçois reste d'ailleurs sur un doublé contre Fulham, dont un superbe but qui a fait le buzz sur la toile avec plusieurs millions de vues : un tir impeccable, précédé d'un joli petit pont sur un défenseur adverse. Le Nîmois Zinedine Ferhat et le Bordelais Mehdi Zerkane pourraient également apporter le plus

escompté au poste de Belaïli. En revanche, côté défensif, l'absence de Benlamri sera probablement plus difficile à combler pour le sélectionneur national, car ayant formé une excellente charnière centrale avec le Sévillan Aïssa Mandi qu'il sera peut-être difficile pour un autre joueur d'égaliser. D'ailleurs, selon certains observateurs, Belmadi aurait l'intention de décaler l'arrière-gauche Rami Bensebaïni comme défenseur central pour épauler Mandi, car faisant partie du noyau dur de la sélection nationale et développe déjà des automatismes avec le dernier cité. Pour ce qui est du couloir gauche, occupé jusque-là par Bensebaïni, le sélectionneur national aurait l'intention de le confier à Mohamed Farès qui vient de rejoindre la Lazio Rome, ou alors, surprendre tout le monde en faisant jouer le nouveau venu Abdel-Jalil Medioub, sociétaire du club portugais Tondela. Un colosse de 1,97m âgé de seulement 23 ans. Concernant les autres postes, Belmadi ne devrait pas rencontrer trop de difficultés pour composer, car disposant de la quasi totalité de ses titulaires habituels.

M. M.

USM Bel-Abbès

L'hôtel de l'OPOW à la disposition du club

L'hôtel relevant de l'Office du parc omnisports de la wilaya (Opow) de Sidi Bel-Abbès a été mis à la disposition du club local, l'USMBA, qui évolue en Ligue 1 de football, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Cette procédure vise à aider la formation de la «Mekerra» à «faire face à ses problèmes financiers en assurant un lieu d'hébergement et de mise au vert à ses joueurs», a indiqué à l'APS le responsable de la DJS de la wilaya, Badreddine Gharbi. Il s'agit d'un hôtel d'une capacité de 13 chambres, doté également d'un centre de soins, en plus d'un restaurant et de toutes les autres commodités nécessaires pour accueillir les sportifs, a précisé la même source. L'USMBA vient de conclure un «important contrat» de sponsoring avec Naftal (filiale de Sonatrach) pour une durée de trois

ans, à raison de 150 millions DA annuellement, ce qui a permis à ce club de l'Ouest du pays de lancer enfin ses préparatifs en vue de la nouvelle saison après avoir beaucoup peiné pour le faire, a-t-on fait savoir. En s'offrant l'hôtel en question, la direction des «Vert et Rouge» pourra ainsi économiser une précieuse somme d'argent et éviter notamment de louer des appartements à ses joueurs résidant hors de Sidi Bel-Abbès comme elle avait l'habitude de le faire, a souligné la même source. L'USMBA a engagé un nouvel entraîneur en la personne de Lyamine Bougherara, qui a signé son contrat samedi passé, soit le jour ayant vu le club réaliser ses deux premières opérations de recrutement avec l'arrivée des joueurs Tiboutine (ex-USM Alger) et Itim (ex-MC Oran).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Alger

Le Musée national maritime rouvre ses portes au public

RESTITUER L'HISTOIRE de la marine algérienne et la vie de l'homme depuis ses premiers contacts avec la mer, telle est la principale vocation du récent Musée public national maritime d'Alger qui rouvre ses portes au public après plusieurs mois de fermeture décidée par mesure de prévention contre la propagation du coronavirus.

Le Musée public national maritime d'Alger, à l'instar de tous les édifices publics, a mis au point pour sa réouverture annoncée, un protocole sanitaire strict pour accueillir les visiteurs qui auront d'abord à se désinfecter les mains et se faire prendre la température à l'entrée même de ce lieu chargé d'histoire, pour devoir ensuite, une fois à l'intérieur, s'astreindre au port du masque et au respect des marques de distanciation entre les personnes appelées à évoluer sans se croiser.

Ce musée, qui ambitionne d'avoir une vocation à dimensions historique, ethnologique et d'interprétation scientifique, se situe au pied de La Casbah d'Alger, dans les imposantes «voûtes Kheireddine», construites en 1814 par Hadj Ali Pacha et qui ont servi d'ateliers de réparation de la flotte sous la régence ottomane avant que les forces coloniales françaises n'y installent de grands fours pour fournir du pain à leurs soldats.

Remontant jusqu'aux périodes préhistorique, antique, médiévale et ottomane, le Musée de la marine œuvre à «restituer la vie de l'Homme depuis ses premiers contacts avec la mer», en focalisant sur la période ottomane de «la Régence d'Alger» qui a précédé la colonisation française de l'Algérie, explique Amel Mokrani-Boukari, directrice du musée.

Un centre d'interprétation scientifique, où la dimension du monde marin avec la tech-

nologie de la marine marchande et militaire devrait également être mis en relief, pour enrichir ce musée en devenir, qui constitue un chantier en cours de restauration et d'aménagement.

Dans le hall du musée, les visiteurs peuvent ainsi découvrir des outils utilisés dans la fabrication et la réparation de navires, des instruments de navigation ou encore des stèles en marbre, des sémaphores et autre objets découverts dans les fonds marins.

Cette jetée, délimitée par un phare, constitue aujourd'hui l'Amirauté d'Alger et renferme également un ancien dépôt à munitions ottoman, une fontaine d'eau potable typique de La Casbah d'Alger, et le mausolée de Sidi Brahim El Bahri, autant de vestiges en attente d'être ouverts au public, qui témoignent de la richesse du patrimoine culturel algérien.

Créé par le décret exécutif 07-233 du 30 juillet 2007, le Musée maritime national, qui compte plusieurs annexes dans nombre de villes côtières, est une institution spécialisée dans l'étude, la recherche, la préservation, la conservation de collections muséales du patrimoine aquatique et subaquatique du littoral algérien.

Racim C.

Déclaration de Trump à sa sortie de l'hôpital: «n'ayez pas peur du covid»



Loumis

Djalou@hotmail.com

Logements à Akbou / Béjaïa

Des souscripteurs réclament la remise des clés

■ Le siège de l'APC d'Akbou a été bloqué hier matin par les bénéficiaires des 50 logements de la cité Gare routière, dite aussi «Encotrabe».

Par H. Cherfa

Les souscripteurs ont organisé un rassemblement sur les lieux et arboré des pancartes sur lesquelles ils ont mentionné des slogans en faveur de la livraison du projet qui a trop traîné et la remise des clés pour occuper leur logement. «12 ans barakat, on veut la remise des clés de nos logements», était-il

écrit sur les pancartes brandies par les protestataires. Les acquéreurs ont également revendiqué la réalisation des réseaux de voirie de la cité. Une rencontre a eu lieu avec le maire et le chef de daïra, a-t-on pris d'une source locale. Ils se sont engagés par écrit à relancer les travaux en souffrance, dont les VRD, au plus tard dimanche prochain. Une copie

de l'engagement a été remise aux acquéreurs par l'APC, a-t-on appris. Les protestataires ont décidé de surseoir à leur action en ouvrant la mairie. Notons que les travailleurs de la commune de Tazmalt sont en grève depuis plusieurs jours pour revendiquer leurs salaires non perçus à cause du blocage de l'APC en souffrance depuis le mois de mars dernier, soit juste après la démission de l'ex-maire et son remplacement par une mairesse qui s'est retrouvée, quelques semaines après, démunie de ces pouvoirs suite à la défection observée dans ses rangs. La dernière réunion, tenue il y a quelques jours et qui a regroupé les différents protagonistes, a également buté sur le refus, une nouvelle fois, de l'opposition d'adopter l'ordre du jour, dont le budget supplémentaire de l'exercice en cours et les comptes administratifs. Les deux camps campent sur leurs positions initiales et refusent de faire des concessions.

H. N.

H. C.

Mila/Yahia Béni Guecha

Des fouilles illégales conduisent à une découverte archéologique

DES FOUILLES menées illégalement par des inconnus dans la commune de Yahia Béni Guecha, à l'ouest de Mila, ont conduit à une découverte archéologique dans une exploitation agricole, a-t-on appris du chef du service patrimoine culturel à la direction de la culture, Lezghad Chiaba.

Il s'agit d'une galerie souterraine en pierre accessible par une ouverture de 80 cm de diamètre, a précisé le même cadre qui a souligné que les constats faits fin septembre dernier par le service du patrimoine culturel et les ossements humains exhumés appuient la probabilité de

l'existence de vestiges funèbres. Le lieu de la découverte se trouve à proximité du site archéologique déjà connu d'Ain Khechba, qui figure sur la liste de recensement général des biens culturels de la wilaya, a ajouté Lezghad Chiaba, tout en déplorant le fait que l'opération de fouilles illégales a détérioré le squelette qui avait été jeté à l'extérieur de la sépulture. Les services de la direction de la culture ont demandé l'ouverture d'une enquête sur les actes de fouilles illégales sur ce site qui a été photographié et ajouté à la liste de recensement général des biens culturels de la wilaya.

Emigration clandestine

Plusieurs passeurs de «harraga» arrêtés

DE NOMBREUX passeurs de harraga ont été arrêtés ces derniers jours à travers différentes wilayas côtières du pays.

A Mostaganem, une bande composée de huit personnes et spécialisée dans l'organisation de traversées clandestines via la mer a été démantelée par la police. Six membres de la bande ont été arrêtés lundi, suite à des informations sur une bagarre entre ces individus qui utilisaient des bâtons et des barres de fer,

dans l'un des quartiers de la commune d'Abdelmalek Ramdane.

Les enquêteurs de la police judiciaire ont découvert que les membres de la bande préparaient une opération d'émigration clandestine à partir de l'une des plages relevant de cette commune.

La dispute, apprend-on, a éclaté entre les six individus suspects et des harraga, qui ont été victimes d'une arnaque et

dépouillés de leur argent. La bande avait l'habitude d'héberger des harraga avant la traversée illicite vers l'autre rive. Les suspects ont été présentés devant le tribunal sous l'accusation de constitution d'une bande de quartier et l'organisation de traversées clandestines.

Les recherches se poursuivent pour retrouver deux autres suspects en état de fuite. A El Tarf, 3 passeurs de harraga à partir de la daïra côtière d'El Kala ont été

arrêtés. Agissant sur la base d'une plainte pour vol d'un téléphone mobile appartenant à un individu résidant à Alger, les services de police ont ouvert une enquête qui a permis de mettre au jour un réseau spécialisé dans la planification de traversées clandestines par voie maritime. Deux des individus sont originaires de la capitale, quant au troisième complice, un «dangereux récidiviste», il est issu de la commune frontalière d'El Kala.

Deux des mis en cause ont été arrêtés avec en leur possession des téléphones portables utilisés dans le cadre de leurs activités suspectes et 300 000 DA issus des versements de potentiels candidats à l'émigration clandestine.

Les trois comparses ont été condamnés à deux ans de prison ferme, lors d'une comparution immédiate devant le tribunal de compétence.

Aomar F.